



## Interventions pour fuite de gaz : une canalisation peut en cacher une autre !

Récemment plusieurs interventions pour fuite de gaz ont conduit les équipes du SDIS 45 à entreprendre des actions directes sur des conduites de gaz arrachées, enterrées, ou sectionnées.

La photo et le schéma ci-contre illustrent bien la particularité de certaines installations :

Un tube PE (polyéthylène) passe dans une canalisation en plomb ou bien dans un fourreau en PVC (polychlorure de vinyle).

Lors d'un arrachement ou d'une section de canalisation, il est possible que le tube PE (celui qui conduit le gaz) se rétracte, ne laissant pas entrevoir aux équipes de secours l'origine réelle de la fuite. Toute manœuvre d'écrasement, pliage ou autre en l'absence d'un technicien GRDF est à proscrire. Il est à noter qu'un tube PE peut lui-même cacher un autre tube PE !



Dans de vieilles conduites ou des fourreaux, on peut trouver des ouvrages en exploitation

### Ce qu'il faut retenir :

- Une canalisation peut en cacher une autre !
- Seul un technicien de GRDF est en mesure d'apprécier le type de canalisation.
- En son absence et en attendant son arrivée, les actions des équipes de secours doivent se limiter aux mesures conservatoires (périmètre de sécurité, évacuation, confinement, consignes de sécurité,...)
- Ne pas tenter d'action hasardeuse sur la conduite impactée.

Pour en savoir plus :



DTO N° 15

Intervention pour fuite sur un réseau de Gaz

Contacts :

Lieutenant Bruno VION  
Lieutenant Simon MARY  
Groupement Opérations